



**LOI BLANQUER : "ÉCOLE de la CONFIANCE"
C'EST NON ! POURQUOI ?**

**ALERTE !
À TOUTES ET TOUS**

Samedi 30 mars : journée nationale d'action

CONTRE la « loi Blanquer »

POUR une école démocratique et émancipatrice

Monsieur le Ministre, pour améliorer l'École vous n'avez pas notre confiance !

Rassemblement : La Roche sur Yon à 10h30 place Napoléon

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale **sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, ni de leurs représentants, ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative.**

L'amélioration de notre système éducatif exige certes, une ambition politique forte mais également une construction qui soit commune et concertée. Or, **le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée.**

Pour nos organisations, ces transformations, par leur contenu et la méthode, vont le plus souvent **accroître les inégalités**, dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification.

Loi Blanquer : Une réforme qui ne répond pas aux enjeux

Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi dit Blanquer « *Pour une école de la confiance* » est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif.

Nous refusons :

- la **création des « établissements publics des savoirs fondamentaux »**, fusion d'un collège avec les écoles du secteur, sans accord des communautés éducatives,
- une **reprise en main de la formation des enseignants** basée sur un métier réduit à des fonctions d'exécution, avec le recrutements d'étudiants en responsabilité de classes,
- la **fin de l'évaluation indépendante** des politiques éducatives,
- les **cadeaux financiers pour l'école privée**.

Cette loi va se décliner par **ordonnances** (donc sans débat démocratique préalable) ou textes réglementaires portant des transformations profondes.

Pour un budget à la hauteur des besoins du service public d'éducation

Alors que de nombreuses réformes structurelles sont à l'œuvre, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que **le projet de réforme de la Fonction Publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation**. Nos organisations s'opposent à ce développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

Donner d'autres perspectives

Les nombreux changements relatifs à l'orientation (loi ORE) continuent de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de terminale et leurs familles. Dans ce contexte, alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagnés dans la construction de leur parcours d'orientation, les missions des psychologues de l'Éducation Nationale sont remis en cause et des fermetures de CIO programmées.

Alors que chaque jeune doit pouvoir construire son avenir sereinement, nos organisations demandent à ce que la vision globale du service public d'information et d'orientation soit clarifiée.

L'accent doit être mis sur les inégalités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire et des mesures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

Toutes et tous mobilisé.es !

Le vaste plan de communication du Ministre ne cache pas sa **volonté d'autoritarisme** et **ne répond pas à la réalité de nos quotidiens**. Ce projet fragilise encore l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

C'est pour ces raisons que nos organisations demandent le retrait de la loi « pour l'école de la confiance » et appellent les parlementaires à ne pas la voter.

- Pour la priorité au service public d'éducation ;
- Pour des perspectives ambitieuses pour tous les élèves et tous les jeunes ;
- Pour une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation ;

Le 30 mars, toutes et tous mobilisés !

Samedi 30 mars : journée nationale d'action

CONTRE la « loi Blanquer »

POUR une école démocratique et émancipatrice

Monsieur le Ministre, pour améliorer l'École vous n'avez pas notre confiance !

Rassemblement : La Roche sur Yon à 10h30 place Napoléon